

Bien comprendre sa facture d'eau

**Pour arriver en 4 ans à un prix unique de l'eau en Moselle et Madon, et pour plus d'écologie et plus de social, les élus de la CCMM ont adopté un nouveau mode de tarification (voir magazine de janvier 2009).
Mode d'emploi.**

1 4 tranches de facturation ont été créées. Le prix de référence est appliqué à la tranche 2. La tranche 1 bénéficie d'un abattement de 30 % par rapport à ce tarif ; les tranches 3 et 4 sont majorées. Chaque ménage bénéficie de la tarification de la 1^{ère} tranche dans la limite de 50m³ consommés, les 50m³ suivants sont facturés au prix de référence, les m³ consommés au-delà de 100 m³ sont facturés au tarif de la tranche 3 (puis de la tranche 4 à partir de 1 000 m³/an)

2 Les compteurs sont la propriété de la CCMM. L'abonnement correspond à la location et à l'entretien du compteur.

3 Ces lignes permettent de financer les travaux sur les réseaux et les équipements d'assainissement.

4 & **5** Appliquées uniquement dans les communes raccordées à une station d'épuration, ces lignes financent le fonctionnement des stations.

6 Redevances votées par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, et qui lui permettent de soutenir les collectivités dans leurs politiques d'eau et d'assainissement.

Facture réelle n° 2009-A1 / 7127 du 09/07/2009

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
6750	0000000000000	15	31/12/2009	0			150	150
Consommation totale relevée								150
Consommation facturée (m3)								150
Détail de votre facture								
	Prix en vigueur en	Tranche	Qté	Unité	P.U.	HT	T.V.A.	TTC
Distribution de l'eau								
CONSUMMATION	2009	1 à 50	50	m3	0,90860	45,43	2,50 (5,50%)	47,93
CONSUMMATION	2009	51 à 100	50	m3	1,29800	64,90	3,57 (5,50%)	68,47
CONSUMMATION	2009	101 à 150	50	m3	1,68740	84,37	4,64 (5,50%)	89,01
Abonnement compteur	2009		12	mois	1,47820	17,74	0,98 (5,50%)	18,72
Total						212,44	11,69	224,13
Collecte/ traitement eaux usées								
COLLECTE	2009	1 à 50	50	m3	0,84700	42,35	2,33 (5,50%)	44,68
COLLECTE	2009	51 à 100	50	m3	1,21000	60,50	3,33 (5,50%)	63,83
COLLECTE	2009	101 à 150	50	m3	1,57300	78,85	4,33 (5,50%)	82,98
TRAITEMENT EAUX USEES CCMM	2009	1 à 150	150	m3	0,06370	9,56	0,53 (5,50%)	10,09
TRAITEMENT LYONNAISE DES EAUX	2009	1 à 150	150	m3	0,33630	50,45	2,77 (5,50%)	53,22
Total						241,51	13,29	254,80
Organismes publics								
RED POLLUTION DOMESTIQUE (AERM)	2009	1 à 150	150	m3	0,51300	76,95	4,23 (5,50%)	81,18
REDEVANCE PRELEVEMENT D'EAU	2009	1 à 150	150	m3	0,03390	5,03	0,28 (5,50%)	5,31
RED MODERNISATION RESEAUX (AERM)	2009	1 à 150	150	m3	0,30000	45,00	2,48 (5,50%)	47,48
Total						126,98	6,99	133,97
Total de la facture						580,93	31,97	612,90
Montant total à payer						580,93	31,97	612,90